

Procès-verbal du Conseil AGL  
du 11 Octobre 2015

- Conseil extraordinaire (contradictoire) -  
17h00 - SUD 11

**Conseillers AGL Présents** : *Hugues Annoye, Julien Barreau, Sofia Barrera, Beseme Tanguy, Boutaher Elías, Catherine Chatelain, Marie Colard, Valentin Coutant, Kilian Dekoninck, Basile Desgain, Guillaume Dos Santos, Adèle Godrie, Antoine Grégoire, Hélène Jane-Aluja, Gwenaël Laurent, Valentine Lecomte, Marie-Hélène Lefevre, François Lemaître, Christian Lukenge, Olivier Malay, Benoit Peeters, Benjamin Robinet, Véronique Tissot, Leïla Van Keirsbilck, Amelia Vereerstraeten, Fermin Zarza Davilla.*

**Procurations** : *Stéphane Argento, Aude-Marie Béal-Toulotte, Laurène Belcour, Agnès Bihin, Germain Cabot, Lise Cazzoli, Gemaëlle Corsini, Ines Da Camara Gomes, Julien Defosse, Katrin Dewandeleer, Santiago Dierckx, Laetitia Dubois, Daniel Dushime, Clément Gengler, Merlin Gevers, Loren Jacot, Gabriel Levy, Thibault Libioulle, Franck Nnomo, Eléonore Pauwels, Nicolas Pierre, Quentin Sellier, Gabrielle Van Zuylen Van Nyevelt, Hélène Winders.*

**Membres AGL** : *Romain Compère, François-Xavier Lievens, Ilias Karavidas, Coralie Muylaert.*

#### **Ordre du jour :**

1. Accueil
2. Approbation de l'ODJ
3. Approbation du PV du conseil précédant
4. Démission et élection de nouveaux conseillers
5. Explication : Une ORC, c'est quoi ?
6. Présentation des deux ORC
  1. Unécof
    1. Présentation
    2. Questions réponses
  2. FEF
    1. Présentation
    2. Questions-réponses
7. Questions débats avec les 2 ORC
8. Débat à huis-clos entre les conseillers et vote
9. Assemblée générale : note et réforme des statuts
10. Election mandat externes
  1. Pôle
  2. Cac
  3. ORC
11. Divers
  1. Agenda

1. **Accueil**
2. **Approbation de l'ordre du jour**

Aucune remarque, l'ODJ est approuvé

### 3. **Approbation du PV du conseil du 23/09**

**Hugues** : Il y a une remarque de Germain, une déclaration d'Antoine sur la dernière page ne serait pas de lui.

**Violaine** : Ok, mais malheureusement on ne fait aucun rajout à postériori.

Aucune autre remarque, le PV est approuvé

### 4. **démission et élection de nouveaux conseillers**

**Hugues** : Noémie graillet, Léandro, Matthias, Emilie Speder, Hélène Warufsel et Arnaud Louvrier ont démissionné.

Katrin Dewandeleer, Amélia et Marie-Madeleine ont accepté leur poste de conseiller. D'autres ont refusé; nous contactons leur remplaçant dès que possible. Nous sommes donc à 69 conseillers pour le moment.

**Hugues** fait une lecture des procurations

### 5. **une ORC, c'est quoi ?**

**Leïla**, responsable communautaire présente ce qu'est une ORC (organisation représentative communautaire). Leur rôle est similaire à celui de l'AGL, il s'agit d'un rôle de représentation d'étudiant. En Belgique francophone, il en existe deux : l'UNECOF et la FEF. Chaque conseil étudiant élit les représentants (11 dans notre cas) qui vont siéger dans les ORC.

Les ORC se bougent sur les dossiers qui nécessitent une vision plus large que notre Université. Ils ont des contacts avec les acteurs fédéraux, les ministres, etc. Les ORC font beaucoup de travail de dossier. Ils nous apportent l'information et inversement on a le rôle de leur dire ce qui se passe au sein de notre établissement.

Qu'est ce que ça implique de s'affilier ? La délégation AGL doit porter la voix de l'AGL dans l'ORC. Il s'agit aussi de payer une cotisation. A l'Unécof, on ne paye pas la première fois (sic.).

C'est un travail de dossier, de soutien logistique et matériel. Le vote qu'on va faire aujourd'hui à une deuxième implication financière : Le pourcentage de vote va avoir une implication. Celui-ci déterminera le financement de la communauté française de ces ORC.

Par exemple, si on vote 60 % pour la FEF et 40% pour l'Unécof, les moyens seront répartis selon cette proportion entre les deux ORC.

## 6. Présentation des deux ORC

### 1. Unecof

1. présentation
2. questions-réponses

**Antoine** : Vous avez parlé d'action à venir, de structures, des acquis : pourriez vous en expliciter trois ?

**Opaline (représentante Unécof)** : On est dans la concertation, on a amené de nombreux amendements au décret paysage (87). C'est compliqué de donner trois points, voici toujours trois exemples : sur l'impossibilité de rajouter des programmes complémentaires, on n'a pas lâché le morceau, ce n'est pas très médiatique mais c'est fondamental dans la vie de certains étudiants. Avec 87 amendements, on a réussi à en faire passer la majorité. Cela se mène en front commun avec les étudiants. Trois images simples, c'est difficile pour résumer 18 années d'engagement.

**Julien (représentant Unécof)** : On pourrait citer la campagne Sherwood qui nous a permis d'aller voir Marcourt et d'obtenir des avancées dans le refinancement. Sur la question médecine il y a eu de beaux avancements, mais a nouveau en front commun.

**Opaline** : En bac 2, désormais, lorsqu'on réussit, on est « *admis a poursuivre le cycle* ». Cela n'était plus basé sur le critère académique de réussite, nécessaire pourtant pour l'obtention de bourses. Entre 1500 et 1800 étudiants allaient peut être perdre leur bourse, on les a sauvé la semaine dernière car on a réussi à mettre tout le monde autour de la table et obtenir un accord. Ça, c'est une victoire Unécof. Ça date de la semaine dernière, une circulaire va sortir.

**Hélène** : Sur les bourses : j'ai vu un communiqué qui ne reconnaissait pas l'avancée du mouvement étudiant la suppression de l'article 11. Cet article supprimait le critère académique pour l'octroi des bourses. Vous ne reconnaissez pas cette avancée ? Avant on avait droit à la bourse si on remplissait les critères sociaux et si on réussissait. Avec le décret paysage, un article disait que réussir équivaut à être finançable et que, du coup, les critères académiques s'appliquaient à l'octroi de la bourse.

**Opaline** : Avant il y avait deux « *jockers* », un en bac, un en master. L'année dernière ils ont supprimé cela. Et effectivement cela est devenu finançable=réussite. Ils estimaient que cela n'était pas tenable financièrement. Le cabinet nous l'a dit, cet article VA sauter. Est-ce qu'on demande qu'il ne saute pas alors que tous les acteurs autour de la table voulaient faire sauter cet article quoi qu'il arrive ? Soit on fait bloc et on refuse de faire sauter l'article. Soit on essaye de sauver les meubles. Nous sommes restés lucides. Qu'est ce qu'on fait du coup ? On met des œillères ? Non, on, fait sauter le critère académique. Tel qu'il est maintenant, ce n'est plus cohérent. De l'autre côté, si ce n'est pas tenable, alors on sauve les meubles. On veut un seuil minimal pour lequel l'étudiant aura accès aux bourses. La

solution à laquelle on est arrivé augmente de trois pourcent le taux de boursier. C'est une solution juridiquement créative, qui colle au décret paysage. On évite le bain de sang boursier.

**Fermin** : Ma question concerne ce qu'elle vient de dire, entre bac2 et bac3, cela n'est pas le cas pour les étudiants internationaux, ils doivent payer les minervaux majorés, êtes-vous au courant de cela ?

**Opaline** : C'est le service des secrétariats sociaux qui est arrivé avec le problème. Les secrétariats sociaux sont demandeurs d'une solution. On est en train de travailler dessus. La solution doit arriver début janvier. Ce n'est même pas une revendication étudiante, c'est une revendication des secrétariats sociaux donc je suis confiante. Ce sera facile à faire passer, dès le deuxième GT, l'administration est venue avec le problème. On a réglé l'urgent, la problématique des bourses, mais ce cas ci peut attendre jusqu'à janvier. Mais on y travaille, et on très conscient de la situation.

**Ilias** : Qu'est ce que vous entendez par système dégressif de bourses ? On parle d'un taux maximum de 4000 €, mais moi, boursier, je ne touche pas ça, donc c'est déjà dégressif non ? Qu'est ce que vous aller améliorer ?

**Adèle** : Quelle va être votre action sur l'année pour maintenir votre précédent gain étudiant concernant les bourses ? Quelle est la suite dans le système de bourse? Même les parents très riches ne payent pas les études. Est ce que vous combattez pour des idéaux ? Ou alors vous restez pragmatiques ?

**Olivier** : Concernant le financement, vous mettez dans le slide que c'est grâce à vous que la première tranche de 10 millions a été libérée...

**Opaline** : Non non, nous avons dit que nous avons travaillé ensemble.

**Olivier** : En réalité, j'ai l'impression que c'est principalement le BEA et l'AGL qui se sont bougé sur le sujet. Quelle a été votre petite pierre dans l'édifice ? Papoter avec le ministre on l'a fait aussi, il nous a promis plein de trucs aussi.

**Antoine** : Lorsqu'on parle de mettre fin à une situation non pédagogique et contraire à l'esprit du décret, la FEF a demandé une clarification du texte légal et ne l'a pas eue. L'Unécof n'a pas soutenu la proposition de la FEF, pourquoi ?

**Opaline** : Concernant les bourses, par définition, ce sont des paliers, mais ce n'est pas linéaire. Il y en a quelques un, mais peu. Nous, on parle de bourses proportionnelles. Cela peut représenter des petits montants pour t'aider à boucler tes fins de mois ou juste une dispense de payer le minerval. C'est tout à fait envisageable légalement. Il y a déjà une forme de proportionnalité, mais ce n'est pas suffisant.

On voudrait que de nouveaux critères soient pris en compte. Actuellement les critères ne sont pas pertinents. On ne regarde que les revenus du travail. Les revenus de l'immobilier ne sont pas pris en compte. Vous pouvez être rentier et faire fortune et être boursier. C'est

inacceptable pour nous. C'est sur ce genre d'aspects techniques que nous voulons intervenir.

Concernant les droits acquis par les étudiants, cela est compliqué car la question vient d'arriver sur la table. Quand on aura des propositions concrètes on pourra réfléchir à notre réaction.

Cela nous paraît fou qu'un quelqu'un puisse faire ses études en 8 ans et reste boursier. Je ne peux pas prendre ce genre de décision seule, nous devons consulter les étudiants, voir cela en AG. Budgétairement, ce qui a été voté l'année dernière est une erreur. Entre-temps en plus, cela n'a pas été appliqué, et nous allons déjà revoir ce critère. Cela fut une erreur de débutant de la part de Marcourt.

La démarche commence seulement, nous on veut être le plus réaliste possible. Il y a un réalisme à l'Unécof, nous voulons maximiser les droits des étudiants. Je veux bien revenir vers vous quand ça aura évolué, je vais défendre le maximum et je pourrai t'expliquer les acquis une fois cela fait.

**Adele** : Oui mais c'est quoi votre fonctionnement précis ?

**Hugues** : Il faut qu'on avance...

**Opaline** : Nous faisons deux réunions au cabinet Marcourt, et on suite nous débriefons avec les CE. On va attendre les propositions concrètes, on va aller consulter les CE et on verra ce qu'on peut faire.

**Julien** : On ne s'est pas positionné avec la FEF lors du CA de l'ARES, car pour nous, on doit tout légiférer concernant cela. La clarification est demandée par les recteurs, nous, nous voulions une possibilité de voir tout dans l'ensemble. C'est une question commune, on y reviendra.

## **2. FEF**

### **1. présentation**

### **2. questions-réponses**

**Antoine** : Sauriez vous nous donner deux trois points de différenciation avec l'Unécof ?

**Francois** : que pensez-vous de la proposition de l'Unécof sur les bourses proportionnelles ?

**Marie-Hélène** : Vous avez parlé de vous concerter au niveau européen, quelles problématiques souhaitez-vous aborder ?

**Guillaume** : Sur le dossier Inami, j'ai été frappé par les réactions sur l'évènement Facebook où les gens se plaignaient de ne pas avoir pu proposer le sondage sur l'examen d'entrée, quel est votre ressenti par rapport à ça ? Comment peut-on autant s'acharner sur des détails comme ça? Que peut-on faire à l'avenir pour éviter de déformer le mouvement étudiant ?

**William (représentant FEF) :** Premièrement, notre différence avec l'Unécof : quelle vision on a de l'enseignement ? C'est un travail qu'on a fait avec le conseil fédéral. On a établi deux objectifs : être émancipateur et démocratique. Au niveau politique, c'est important. Au niveau organisationnel, nous souhaitons faire un travail de terrain. Nous voulons pouvoir intégrer dans la réflexion toute une série d'outils comme les régionales pour que les étudiants intéressés puissent s'intégrer dans les discussions et mener des campagnes de terrain avec les étudiants. Nous souhaitons avoir des organes de concertation et de débat. Un troisième point de différence se situe en terme de résultat, on a eu des victoires marquantes : décret Wendy, syllabus en ligne, boursiers, unités d'enseignement, etc. On met le doigt là où ça fait mal.

On n'est pas opposé au système de bourses proportionnelles, on pense simplement que la question n'est pas là. Il faut que le montant total alloué aux bourses soit plus important. C'est là dessus qu'il faut travailler. Si le système de bourses proportionnelles vise à répartir un montant qui reste insuffisant, ça ne nous intéresse pas. On ne veut pas garder la même enveloppe. Le budget total est de 60 millions d'euros. Le ministre doit trouver de l'argent pour les étudiants qui demandent une bourse. La suppression du critère académique dans l'octroi des bourses est un changement magistral.

Si le ministre et l'Unécof est prêt à assumer qu'il y a eu une avancée en enlevant le critère académique, alors on aurait une avancée. On aurait permis à 3500 étudiants d'avoir ces fameuses bourses. 10 à 15 millions d'euros vont être dépensés si on supprime le critère académique, selon Marcourt, pour nous, cela doit être fait ! Que Marcourt se plaigne de cela, pour un ministre socialiste, c'est assez cocasse. Il faut pouvoir se rendre compte que le critère académique crée une vraie discrimination entre les étudiants eux-mêmes. Il faut pouvoir expliquer ça à l'opinion public, au ministre et aux étudiants.

**Brieuc (représentant FEF) :** Par rapport aux revendications européennes, un groupe, « *Topix* » (un mouvement en coordinations avec des représentants étudiants français, luxembourgeois et italiens) a été créé. Avec eux, nous travaillons au sein de ces mouvements étudiants, nous avons mis en place des revendications communes, sur le logement, etc.

**William :** Autre exemple de revendication : avoir des fonds européens financés par les pays qui ont des étudiants qui s'exportent pour financer, par exemple, l'arrivée massive des étudiants français en Belgique pour rééquilibrer les budgets à ce niveau.

**Brieuc :** Concernant les critiques, on a obtenu de la visibilité, c'est déjà un premier point. Au moins, on crée du débat dans les facultés. On ne vient pas avec des idées toute faites, les deux propositions doivent être débattues. On est conscient que tout le monde n'est pas d'accord avec nous, et tant mieux. Les revendications qui seront votées seront reprises pour la manifestation au niveau national.

Un dernier point aussi, on a aussi pu travailler sur le secondaire, et la thématique de la sélection. On va lancer une enquête dans le secondaire, pour voir un peu leur perception de l'enseignement supérieur. Nous avons eu une demande pour participer au pacte d'excellence avec Joëlle Milquet. On va faire un travail sur le tronc commun. C'est une autre différence avec l'Unécof, car ils n'y sont pas, dans ce pacte.

**Francois** : Tu dis qu'il y a une discrimination entre les étudiants, je pense qu'il y en a également une entre les étudiants qui ratent de peu la condition de revenu et qui n'ont pas de bourse alors qu'ils en ont besoin. Pour eux, je pense que le minerval gratuit peut faire une grande différence.

**Brieuc** : La gratuité du minerval, c'est la FEF qui l'a obtenu. On est d'accord pour dire qu'il faut revoir les critères liés aux revenus. Il faut pouvoir revenir là-dessus. Si des moyens supplémentaires sont alloués.

**Francois** : Mais votre priorité n'est donc pas la.

**Brieuc** : Non, stratégiquement, il faut attaquer le critère académique, et comme cela on aidera les étudiants qui ont sérieusement besoin d'aide.

**William** : Ces revendications ont déjà été portées dans de nombreuses commissions au sein de la communauté française.

**François** : Au moins les bourses proportionnelles c'est neutre, ce n'est pas difficile à porter, ce n'est pas l'un ou l'autre. Par rapport à Tout Autre Chose, vous êtes très actifs là bas, ça me gêne car j'ai l'impression que la FEF est devenue une filiale de TAC. Je trouve ça gênant car c'est politiquement très orienté, j'aimerais avoir votre avis là dessus.

**Brieuc** : Je ne suis pas d'accord, TAC c'est plus de 200 organisations, 20000 personnes qui sont dans les rues l'année passée. Le mouvement est né en Flandre car ils avaient une volonté de ne plus se mettre dans les carcans des partis politiques. Effectivement qu'on peut voir une orientation politique mais dire que c'est partisan, pour moi je trouve que ce n'est pas le débat. On a notre place là bas. La volonté de TAC n'est pas d'arriver avec un message, on est réuni autour de balises basiques, on ne veut pas imposer une vision. Nous on a des propositions qui visent à une alternative pour l'enseignement supérieur. Ce serait dommage de ne pas aller vers eux à partir du moment où des choses se travaillent là bas. Nous faisons toutefois très attention à ne pas être partisan. Nous voulons nous éloigner des jeunesse politiques. Personne n'a de cartes politique dans notre bureau.

**Antoine** : L'AGL a décidé de rejoindre TAC à la majorité du Conseil.

**François** : Je me souviens quand même d'une photo, à certains sommets, où vous restiez avec des jeunesse communistes et des drapeaux.

**Brieuc** : le festival mondial de la jeunesse et des mouvements étudiants est organisé par un groupuscule d'organisation catégorisée extrême gauche. Plusieurs associations différentes nous ont proposées de se joindre à eux, pas comac. Conscients de la difficulté du message que notre présence pouvait susciter, on a soumis notre présence à notre conseil. Le conseil fédéral de la FEF a voté oui. Les conseils étudiants ont voté oui, nous devons suivre les décisions de cette assemblée souveraine.



Dans ce genre d'évènement, il y avait des jeunes communistes et écologistes mais il y avait l'ensemble des fédérations étudiantes, on a pu les rencontrer. Chaque jour on écrivait 4 pages sur nos rencontres, les débats menés, etc. On a eu un vrai échange avec des fédérations du monde entier. Réduire cet évènement à un nid de jeunes communistes ne serait pas correct.

### **3. Indépendance**

#### **1. Présentation**

**Leïla** : Premièrement, l'avantage : nous n'aurons rien à payer, et nous disposerons d'une liberté totale d'action et nous ne serons pas soumis à des notes votées. Cela ne nous empêchera toutefois pas d'avoir des contacts avec les CE d'autres universités.

Concernant les désavantages : tout le travail effectué par les ORC ne nous bénéficiera pas. Il s'agit des rencontres avec les acteurs, des travaux de dossier, etc. En 2011, l'AGL a quitté la FEF. C'était dès lors un très très gros boulot pour les responsables communautaires, plutôt que d'aller chercher l'aide des ORC. On perdrait donc une structure de contact, ça nous force à rencontrer les autres CE.

Dernière chose : si on doit choisir de ne pas s'affilier, on arrête les projets entamés et on déforce une sorte d'unité étudiante. Deux ORC ce n'est déjà pas facile, si en plus l'AGL est indépendante, c'est compliqué. Cela peut être un avantage, car c'est la diversité des avis, la pluralité des opinions.

Si on s'affilie à la FEF, on doit payer 16500 euros, si on s'affilie à l'Unécof c'est gratuit la première année et aux alentours de 13000 pour la suite [*L'Unécof a précisé par la suite que c'était bien payant dès la première année, NDLA.*].

#### **2. Questions-réponses**

**Adèle** : Les ORC sont financées au prorata des votes du conseil, que se passe-t-il en cas d'indépendance ?

**Olivier** : D'abord on décide si on s'affilie, ensuite on vote FEF ou Unécof.

**Hugues** : Si on s'abstient, cela n'est pas pris en compte.

#### **7. Question débat avec les 2 ORC**

**Hugues** : On va commencer avec toutes les questions sur le fonctionnement et ensuite sur tout ce qui touche à la médecine, aux Inami, etc.

**Ilias** : Quelles sont les obligations que va contracter l'AGL en adhérant à votre ORC ?

**Kilian** : Comment réagiriez-vous si, lors d'une concertation, vous n'obtenez pas ce que vous souhaitez : accord à la marge ou revendication dans la rue ?

**William** : Au niveau des obligations, il y a la cotisation évidemment, c'est ce qui va donner une certaine liberté à la FEF. Nos subsides de la communauté française doivent être justifiés au gouvernement. Certaines actions, nous ne voulons pas communiquer dessus, les actions en justices, par exemple. Les cotisations nous permettent d'avoir une certaine latitude. Une autre obligation pour vous est d'envoyer vos représentants au sein de l'organe souverain de la FEF pour pouvoir débattre de différents sujets.

**Brieuc** : La FEF s'est toujours positionnée pour avoir une place dans la rue, avoir un rapport de force accru de la rue. On regarde la philosophie du projet, on cherche le soutien étudiant, et puis en suite nous allons vers un accord à la marge.

**Julien** : Petite précision, il y a un changement récent, il y a une cotisation de 50 centimes maximum, même pour la première année.

Concernant les droits et devoirs, c'est d'apporter des projets au sein des AG. Nous souhaitons avoir un retour et des contacts réguliers avec vous, mais également de nous vers vous. L'objectif c'est créer un partenariat avec vous. L'obligation est donc toute relative. Libre à vous de rapporter tout, ou une partie. C'est plutôt une collaboration.

Concernant l'accord à la marge, cela dépend du plantage, mais on peut faire une concertation, mais tout dépend du sujet, il suffit de voir la médecine.

**Véronique** : Concernant le problème de l'allégement, comment vous vous positionnez ?

**Valentin** : Sur le dossier Inami, sur la planification, dans votre message commun de vendredi, vous parlez de révision/suppression des numéros Inami, qu'en est-il ?

**Antoine** : En médecine vétéré, ils veulent une sélection, qu'en pensez-vous ?

**Julien** : Sur l'allégement, on ne doit pas faire payer une deuxième fois pour un allégement, il suffit de voir ce qui s'est passé à l'ULB. Une révision des numéros Inami, c'est d'office une suppression, cela dépend de l'avis du CE.

**Opaline** : Il faut voir le retour des CE, car on voit que les étudiants ne sont pas toujours d'accord, on a lancé des AG sur cette question.

**Julien** : Concernant la Médecine Vété, on n'a pas de conseil étudiant en médecine vétéré.

**Opaline** : On a un GT sur la question, on y travaille, on est contre toute forme de sélection, il faudra donc consulter. Sur l'allégement, il y a une différence d'application selon les universités, cela doit être uniformisé absolument.

**Brieuc** : L'allégement, ça va à l'encontre du décret paysage qui prévoit que seuls les frais administratifs sont comptés. On a travaillé avec les CE, on a interpellé le cabinet Marcourt qui nous a dit que normalement la situation était réglée. On a aussi interpellé le ministre sur le fait que ces commissions n'existent pas. C'est encore une victoire de la FEF.

**William** : Sur la planification, la FEF a une position, on l'a retravaillée l'année passée. L'idée c'est de faire une planification alternative ambitieuse et intelligente. Ce serait une planification à l'installation plutôt qu'à la sortie des études.

**Brieuc** : Sur le dossier vété, on rejoint les problèmes soulignés par l'université de Liège, sur la solution par contre, est pas du tout d'accord. Ce n'est pas le problème du nombre d'étudiant, mais la quantité de fond mis à disposition. Si aujourd'hui on accepte un filtre car il manque de moyens, alors on ouvre la porte à une sélection généralisée et c'est là dessus qu'il faut faire attention. Sinon toutes les facs qui manquent de moyens vont toutes revendiquer un filtre.

**Antoine** : Sur la question des unités d'enseignement, la FEF a demandé au CA de l'ARES une modification du texte légal. L'Unécof, n'a pas rejoint. Pourquoi ? Et, question supplémentaire, faut-il lâcher le doigt, ou pousser plus fort ?

**Hélène** : On vous a entendu sur les bourses et, manifestement, vous n'avez pas la même position. Quel est le plan pour la suite ?

**Brieuc** : Sur les unités d'enseignement; il faut que la solution se règle à très court terme. On a un plan d'action avec les CE qui sont dans une situation problématique. A plus long terme, il faut trouver une disposition juridique pour ne pas vider les unités d'enseignement de leur sens, mais à côté il faut à tout prix éviter les dérives qu'on a vécues aujourd'hui. Il faut travailler pour que ce qui s'est passé ne se trouve pas dans le règlement des études.

Pour les allocations d'étude, il faut que les étudiants soient au courant de ce qui se passe, qu'ils soient conscientisés. Nous, nous devons trouver les chiffres exacts, le nombre d'étudiants concernés, les fonds nécessaires, etc. Il s'agit de la mise en application concrète, et bloquer le décret fourre-tout.

**Julien** : Ce qui a été compris, c'est que l'idée était la volonté de légiférer. Ça a été compris comme ça par les recteurs et pas les représentants de l'ESA.

**Opaline** : On est contre la forme. Pour l'ARES on était contre la forme et la solution proposée. Pour les bourses, s'il peut invoquer le « *standstill* », on va lui répondre que ça n'a pas encore été appliqué, donc qu'on ne supprime pas un droit acquis, Je ne suis pas d'accord avec l'interprétation juridique de la FEF.

On va surtout maintenir le nombre de boursier à l'heure actuelle. Nous voulons également des critères beaucoup plus cohérents. Mais nous ne sommes pas d'accord sur l'interprétation de l'article 11. Il faudra évoluer dans la concertation.

**Antoine** : Sur l'unité d'enseignement, la FEF avance trois propositions. Mais du coup, l'Unécof, s'il vous plaît, qu'allez vous faire concrètement pour faire face à cette situation ?

**Kilian** : Nous souhaitons proposer ici à l'AGL, instaurer un esprit critique et citoyen, comment réagissez-vous à cette position ? Nous souhaitons aborder la thématiques des grands enjeux, cela est indispensable : qu'il soit juriste ou agronome, que chaque étudiant

puisse se positionner. C'est l'enjeu qu'on défend à l'AGL, quelle est votre position par rapport à ça et que pensez-vous faire ?

**Opaline** : Sur les CE, nous avons eu beaucoup de contacts, mais c'est extrêmement minoritaire, ça se passe au sein de deux établissements. Il faut donc régler ça en interne. Nous ne voulons pas restreindre la liberté académique des établissements. Nous devons aboutir à un accord dans l'année car ce n'est, effectivement, pas tenable.

**Julien** : Le fait d'être engagé dans des mouvements étudiants c'est déjà un moyen de pouvoir acquérir une expérience pertinente en terme d'esprit critique. Une révision des programmes serait pertinente, mais ce n'est pas encore une démarche intégrée.

**Brieuc** : Sur les allocations d'étude, c'est l'interprétation du conseil d'état, pas de la FEF.

**William** : On a déjà fait des actions sur l'esprit critique, sur l'enseignement utopique, sur les alternatives en cours d'économie. C'est unidirectionnel et il faut changer ça. Il faut soutenir les différentes FAC dans leurs actions. Nous allons participer au pacte d'excellence sur le tronc commun, c'est justement une occasion pour revoir tout ça. En plus, il faut commencer cet esprit critique dès l'enseignement obligatoire. Ça passe par des cours critiques et citoyens.

**Sofia** : Y-a-t-il des CE qui se sont affiliés chez vous et qui se sont désaffiliés ensuite, et pour quelle raison ?

**Fermin** : Vous représentez bien les étudiants belges, mais je n'entends rien sur les étudiants internationaux qui sont aussi touchés par la politique belge.

**Brieuc** : L'année passée la FEF a perdu la Fédé qui sont devenus indépendants car on n'était pas d'accord sur la question de médecine ; on a aussi perdu Robert Schuman. Par contre on a récupéré la HEPL qui avait d'énormes soucis d'ASBL et qui nous ont appelés pour les aider, ce qu'on a fait, ainsi que la Hénalux. Je pense que c'est tout.

**William** : Sur les étudiants internationaux, on n'a pas une expertise poussée, il faut le reconnaître. Mais on doit avancer là dessus. Notamment sur la question du minerval majoré. On a évoqué également les taxes supplémentaires sur les étudiants internationaux, on a également des contacts avec les ORC d'autres pays. Pour les actions de terrain, ça se passe surtout au sein des FAC.

**Opaline** : Nous avons eu un souci de médiatisation, c'est que la Hénalux nous a reproché. Ce n'est pas un souci de travail des dossiers, ce n'est pas là que le bât blesse. Les étudiants sont souvent contents de la proximité qu'on a avec eux. Effectivement HEPL avait des soucis financiers, on les a plus qu'aidé pendant des années, on était bloqué donc ils ont décidé d'aller voir à la FEF si ça pouvait se passer autrement.

Sur la question des étudiants internationaux, les initiatives sont effectivement locales. Les étudiants nous envoient les étudiants internationaux, cela se passe au cas par cas. C'est une grosse partie des dossiers de recours, car c'est très problématique pour eux. On n'a pas fait un gros lobby, ni la FEF ni l'Unécof, mais du coup on a fait un travail très concret.

**Antoine** : En termes d'organisation, le nombre de réunion, etc. Ca se passe comment ?

**Julien** : On a un CA composé de 14 personnes, c'est à l'AG qu'on prend toutes les décisions. Il y a des AG en moyenne 1 fois par mois. On est également présent sur Bruxelles et sur Namur.

**Opaline** : Il y a aussi un bureau pour les décisions quotidiennes.

**William** : L'AG est souveraine, ça se passe 1 fois par mois. Il y a des procédures extraordinaires aussi. L'exécutif se réunit toutes les semaines. Il y a des rapports des réunions de bureau au CF et un rapport du bureau en début de séance pour que le législatif puisse faire le contrôle de ce qui s'est passé. Aussi, il existe 5 régionales, superposée avec les 5 pôles. Nos CE participent, ça se passe toutes les deux semaines. On peut aller un peu plus loin qu'en CF, où ça peut réunir beaucoup de monde.

## **8. débats à huis-clos entre les conseillers et vote**

**Hugues** : on va faire en deux temps, y-a-t-il des avis sur la dépendance ou l'indépendance ?

**Fermin** : Je suis partisan de l'indépendance, mais est-ce qu'on a les moyens, de faire des pressions, etc. ?

**Antoine** : C'est suicidaire de faire l'indépendance, on ne peut pas tout faire, c'est ensemble, avec les autres CE et sous l'égide de la FEF qu'on gagnera.

**Gwenaël** : Fermin, quels sont tes arguments pour l'indépendance ?

**Fermin** : Je n'arrive pas à me départager entre la FEF et l'Unécof. Je préfère du coup être indépendant.

**Gwenaël** : J'ai l'impression que si on choisit l'indépendance, on doit avoir un motif valable. Perso, je n'ai pas de désaccord majeur à exprimer donc je ne suis pas en faveur de l'indépendance.

**Leïla** : Tout a fait d'accord avec Gwen, c'est un travail que fait la FEF... et l'Unécof... - rires-. On n'a pas les contacts de cabinet, ni les contacts de presse. Ça nous déforcera, et de fait, c'est important de renforcer l'unité, d'arriver avec un message fort du point de vue étudiant. Sinon c'est très facile pour le politique de décrédibiliser les acteurs étudiants.

**François** : Je suis contre l'indépendance, mais si on part dans cette optique, on pourrait contacter l'ULG pour voir ce qu'on pourrait faire ensemble.

**Kilian** : Moi je suis contre l'indépendance. Concernant l'ULG, pour traiter avec les délégués par exemple, on a jamais réussi à lancer des initiatives avec eux. Si on avait eu un ORC forte à ce moment là, on aurait pu avoir tous ces contacts. L'ULG, C'est donc l'exemple parfait.

**Julien** : Je ne suis pas partisan de l'indépendance, c'est juste le coté financier qui est attirant mais on serait rapidement débordés.

**Hugues** : Est-ce qu'il y a des avis sur la FEF et l'Unécof ?

**Fermin** : La FEF a plus de visibilité, en tout cas ici à LLN. Mais il y a beaucoup de points de vue différents, notamment par rapport aux bourses. L'Unécof a parlé du problème des étudiants qui ont des difficultés financières et qui n'ont pas de bourse. Du coup je pencherais plus sur la FEF.

**Kilian** : A titre perso, j'ai fait partie de ceux qui étaient les plus réticents à la FEF, maintenant de moins en moins. Ils ont plus une vision globale de l'enseignement, ils ont des revendications sur le long terme. Et ils mettent les moyens en œuvre.

J'ai été déçu d'entendre de l'Unécof qu'elle souhaitait sauver les meubles plutôt que de créer un rapport de force. C'est l'optique la plus intelligente. Il me semble que l'Unécof n'est pas assez cohérente de ne pas assumer ses choix et ses valeurs.

**Francois** : Moi j'ai la position inverse, je trouve que, sur les bourses, ils avaient 10 jours de battement. En 10 jours, le rapport de force, y'avait moyen de l'instaurer. Ils ont bien précisé que c'était une solution temporaire et qu'ils ne la porteraient pas à long terme. Je trouve que, permettre de conserver ce qui était possible, c'était important. Pour les bourses, pour moi, évidemment c'est important d'augmenter l'enveloppe. Mais pour moi, le plus important c'est la progressivité. Pour 50 euros, ça change tout pour certains. Ne pas leur laisser la possibilité de réussir, je trouve que c'est problématique. Il est important de répondre à ce problème là. Les deux problèmes sont interpellant.

**Guillaume** : Je suis sur la même longueur d'onde que François. Tu parles d'une vision globale de la FEF, Kilian, moi je parle d'idéologie. C'est donc pour moi là la grosse distinction. Quand certaines sauvent les meubles, d'autres avancent une vision idéologique qui n'a aucune chance d'être appliquée. Ça manque de cohérence et ça se ressent dans le chef des étudiants. Les commentaires des étudiants m'ont choqués, ils détestent réellement la FEF. Le politique s'en fout de revendications idéologiques. Les revendications sont inscrites dans une idéologie. C'est donc là la grosse différence. Si on veut avoir un soutien massif des étudiants pour la FEF, il faudra à un moment être plus pragmatique.

**Antoine** : Je suis d'avantage pour la FEF, ils ont une expertise poussée, une vision qu'ils souhaitent mettre en œuvre. On ne peut pas limiter notre analyse aux quelques commentaires qu'on voit sur internet. Je décide d'élargir cette analyse à tous les acquis de la FEF. Sur la stratégie, je préfère celle de la FEF. On peut sauver les meubles ou éteindre la maison qui est en feu. Cette mesure, on n'arrivera pas à revenir en arrière car elle sera définitive.

On peut avoir l'impression que la FEF poursuit une direction idéologique, mais comme ils l'ont dit, tout se passe au Conseil fédéral, donc on peut changer aussi ça de l'intérieur si on le souhaite. Aujourd'hui la FEF a lancé un appel commun avec l'Unécof à des AG pour décider ce qu'on fait maintenant, il y a une volonté de revenir aux bases pour réfléchir à une action.

**Olivier** : La différence entre les deux ORC, elle est pour moi sur la méthodologie. La FEF se crée une vision de l'enseignement idéal et essaie de faire coller la réalité à cette vision. L'Unécof n'a pas de vision globale, elle attend qu'il y ait un problème, va voir les CE et va défendre une position. Elle ne crée pas de rapport de force. L'Unécof, elle, accepte le cadre que pose le ministre. La FEF, essaie de changer le cadre quant à elle. Ça amène des différentiels d'efficacité énorme. Sur le refinancement, l'UNECOF et la FEF avaient la même revendication. La FEF est écoutée.

On a obtenu un nouveau décret pour des tranches intermédiaires. Il y a un différentiel d'efficacité incroyable. Nos positions seront davantage portées par la FEF. La plupart des positions de la FEF sont celles de l'AGL. Avoir une vision et l'imposer est bien mieux qu'accepter le cadre et faire des visions à la marge.

**Gwenaël** : J'ai défendu contre l'indépendance, j'aimerais donc poursuivre dans la direction de la FEF. Il vaut mieux favoriser le choix d'un partenaire avec lequel on a déjà travaillé, on a déjà les contacts, etc. Changer d'ORC a un coût. A l'époque j'étais contre la FEF, c'était à l'époque du décret Wendy. L'AGL s'était dissociée de la FEF l'année suivante, j'ai été amené à travailler dans un autre contexte avec la FEF, ma vision a changé, la FEF est plus dynamique, nos visions sont plus proches, notamment sur l'esprit critique et citoyen. Je suis en faveur de la FEF.

**Christian** : Je ne vais pas revenir sur les arguments, mais sur les deux méthodes qu'Olivier évoquait, la FEF veut bouger. L'Unécof accepte qu'on lui fixe le cadre, mais en plus il y a une certaine légèreté de l'Unécof, et une tendance à accepter qu'on empiète sur les droits étudiants. La meuf de l'Unécof a dit qu'elle serait prête à remettre la gratuité en cause, qui est un droit, pour monnayer quelque chose d'autre.

**Adèle** : Je suis d'accord avec Olivier sur le fait que la décision a été prise en urgence donc ce n'est pas représentatif de leur fonctionnement, donc il faut se méfier. Pour revenir sur ce que Fermin disait, elle a cité le problème des riches qui obtiennent les bourses, la FEF n'a pas relevé. Mais il faut voir c'est quoi le problème réel, pour caricaturer, la meuf disait : les rentiers qui obtiennent une bourse, c'est problématique. Moi je trouve que le vrai problème est différent, il faut inverser le propos. Je trouve ça normal que la FEF n'ait pas parlé des riches qui ont une bourse car ce n'est vraiment pas la priorité.

**Marie-Hélène** : Je rebondis sur ce que dit Adèle. La question des bourses ce n'est pas une question de priorité mais aussi d'opportunité. C'est à nous en tant que CE de porter ce qu'on veut voir arriver dans le dossier des bourses. Par rapport au manque de pragmatisme de la FEF, je pense qu'elle a le mérite d'allier une vision idéologique et beaucoup de pragmatisme. J'ai vu sortir que la FEF dans la presse, soulignant les incohérences du décret Marcourt, etc. Là je suis sur le site de l'Unécof, et je ne vois pas grand chose avancer ...

**Leïla** : Ce qui m'a marqué c'est l'idée de dire que la FEF avait une vision idéale de l'enseignement, par contre je ne suis pas d'accord à qu'on dise que c'est utopique de faire des propositions qui vont à l'encontre de ce qu'on a actuellement, par exemple la gratuité du minerval. En fait ces revendications qui semblent idéologiques sont réalistes.

**Elias** : Dans la direction d'Olivier, sur l'idéologie, ça permet au moins d'avoir des acquis. Quand les syndicats revendiquaient les congés payés, etc. c'était des vraies revendications, désormais c'est « *a minima* ». Il s'agit désormais de préserver les acquis sociaux. On se doit d'avoir une idéologie et une vraie vision. L'Unécof et son pragmatisme ne sont pas assez forts pour faire bouger les choses.

**Julien** : Moi c'est la première contradictoire, je suis déçu du débat, je trouve ça fade. C'est bien qu'une alternative existe. La je suis pour la FEF, ils sont actifs, je ne vais pas tout répéter, mais c'est important d'être là. Ça me frappe, du manque des présences des conseillers, c'est une décision importante... Mais ce qu'on doit retenir, c'est que les deux ORC sont ensemble sur le refinancement.

**Francois** : Par rapport à Christian, elle a dit qu'il y avait une question par rapport aux étudiants qui ratent la condition de revenus de très peu. Pour eux, rien que ne pas payer le minerval, c'est une grande avancée. Si jamais, on décide de rejoindre la FEF, ce serait bien que les gens qui iront au CF tentent de remonter l'estime des étudiants sur la FEF. Les différences entre les positions des deux ORC se retrouvent également entre les différents conseillers.

**Kilian** : Je réaffirme mes propos sur la FEF. Sur les cours d'esprit critique. La réaction de l'Unécof était frappante et révélatrice, ils n'y avaient pas pensé, et ont évoqué que cela se faisait au sein des FAC. Ils évoquaient donc le fait d'aller vers leurs bases, ce qui ne serait pas le cas maintenant ? La FEF soutient les initiatives de l'AGL, et donc de manière générale, elle est plus « *ambassadrice* » de nos combats.

**Fermin** : Quand on veut obtenir plus d'argent pour les études, c'est la FEF qui les obtient. Je pense qu'on doit aller vers la FEF.

**Hugues** : On a fait le tour des positions je pense, nous allons passer aux votes

Vote sur l'affiliation à une ORC :

*Pour l'indépendance : 1 vote.*

*Pour l'affiliation : 49 votes.*

*Absentions : 2.*

**L'AGL choisit de s'affilier à une ORC.**

Vote sur le choix de l'ORC :

*FEF : 45 voix pour.*

*Unécof : 7 voix pour.*

**L'AGL s'affilie à la FEF.**



## 9. Assemblée générale : note et réforme des statuts

**Hugues** : Le quorum n'est pas respecté, le point est à nouveau reporté...

**Guillaume** : On mettrait bien le point en début de conseil la prochaine fois.

**Adèle** : Comme le point a été reporté, est-ce qu'on ne retombe pas sous la barre des 50% ?

**Gwenaël** : Je ne comprends pas les trois dernières propositions, car c'est plus difficile du coup d'adopter une proposition d'une AG plutôt qu'un simple note. Je trouve cela absurde.

**Antoine** : Réexplique le règlement d'assemblée. L'AG prend une décision contraignante pour les membres de l'AG. Sur la question de quorum, il faut voir dans quelles modalités le conseil AGL peut rejoindre la décision de l'AG. Quatre propositions sont évoquées [*cf. note*].

**Violaine** : On évoque aussi le quorum de présence de  $\frac{2}{3}$ , si ce n'est pas respecté, il faut juste la moitié des conseillers lors du Conseil suivant.

**Antoine** : On peut en discuter et décider la semaine prochaine.

**Gwenaël** : Non, nous en re-débaterons quoi qu'il arrive la semaine prochaine.

**Hugues** : On fera donc ça à 50% au prochain conseil, et il faudra l'approbation des  $\frac{2}{3}$  membres présents.

## 10. élection de mandats externes

### a. Pôle

**Hugues** : Hélène devait présenter les commissions à remplir, elle est partie et le vote est donc reporté.

### b. CAC

**Antoine** : La mystérieuse « Marie » du CAC était, en réalité, Aude-marie.

### c. ORC

**Hugues** : Le vote est annulé car ce n'est pas pertinent

## 11. Budget

**François-Xavier** : Universanté demande 1000 euros annuellement pour le soutien dans sa campagne « *Guindaille 2.0* ». Il faut donc mettre cela au budget revu.

**Olivier** : Je suis pour la guindaille, mais ça me semble un peu abusé.

**Basile** : Si on ne soutient pas, l'UCL et les autres collectifs vont râler.

**Gwenaël** : Oli, pourrais tu développer ton avis quand tu dis que ce n'est pas efficace ?

**Olivier** : Je n'ai pas l'impression que ça a un impact important.

**Elias** : Cela fonctionne sur le long terme, ils ont fait des analyses d'efficacité. C'est plus pour voir l'image qui passe. C'est de la sensibilisation, on se doit de le faire. L'AGL aurait une mauvaise image si elle se retirait.

**Basile** : Ils réfléchissent également au moyen de faire sortir les gens plus tôt.

**Benjamin** : je rejoins les deux dernières interventions.

**Adèle** : Je pense qu'on peut demander à n'importe qui à LLN, tout le monde connaît G2O j'ai l'impression. D'un point de vue santé, c'est très dur d'aborder le sujet, c'est touchy. C'est une charge de travail colossal.

**Basile** : Ils participent aussi à de nombreux événements, dont le Gargamel Trophy, etc. Aussi, si tu penses que ça ne marche pas, ce n'est pas de la faute de G2O, mais des étudiants.

**Hugues** : Votons pour le soutien, comme les années précédentes, de 500 euros par quadri.

Vote pour le soutien à *Guindaille 2.0* :

*30 votes pour.*

*2 abstentions.*

**Le soutien est approuvé.**

## 12. Divers

### a. agenda

**Hugues** : Les deux prochains conseils auront lieu le 26/10 à 18h45. Ici au Sud 11. En suite le 09/11, et non le 10 comme annoncé précédemment, ce sera à Woluwé, il y aura un car.

**Leïla** : Concernant la campagne anti-austérité, le 15 16 et 17 aura lieu un sommet européen sur le TTIP, et le 17 aura lieu une mobilisation contre l'austérité, nous aurons donc l'occasion d'évoquer nos propos sur l'enseignement. Aussi, 50 marcheurs arrivent d'Espagne pour se mobiliser, le 14 au soir sera donc organisé une rencontre et un débat. Ce sera assez large. Il y aura aussi un repas. N'hésitez pas à en parler au tour de vous. Ces 50 marcheurs cherchent aussi un endroit pour se loger ici à LLN. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Ils partagent une autre réalité que nous, ça en vaut la peine.

**Antoine** : Mardi, une AG est organisée à Woluwé sur les dossiers INAMI suite à l'appel de la FEF et de l'UNECOF.